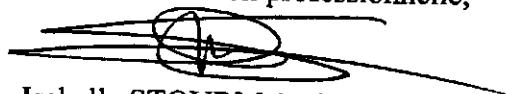




LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

Pour expédition conforme, le 3 octobre 2007

Pour la Ministre de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle,

  
Isabelle STOURM ép. WEIERS  
Attaché de gouvernement 1<sup>er</sup> en rang

Référence : SPE/MG  
Matricule: 19470712123

La Ministre de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle,



Vu l'arrêté ministériel du 12 août 2002 portant nomination de Madame Marcelle CASTELLANI aux fonctions d'institutrice de l'éducation préscolaire en la commune d'Esch-sur-Alzette;

Vu la délibération du conseil communal d'Esch-sur-Alzette en date du 09 mars 2007, accordant à Madame Marcelle CASTELLANI, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions d'institutrice de l'éducation préscolaire en la commune d'Esch-sur-Alzette;

**Arrête :**

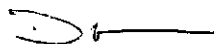
**Art.1er.** Démission honorable de ses fonctions d'institutrice de l'éducation préscolaire en la commune d'Esch-sur-Alzette est accordée, sur sa demande, à partir du 1er octobre 2007, à Madame Marcelle CASTELLANI avec remerciements pour ses bons et loyaux services et avec la faculté de faire valoir ses droits à la retraite.

Le titre honorifique de ses fonctions est accordé à l'intéressée.

**Art.2.** Le présent arrêté sera expédié à l'intéressée pour lui servir de titre, à l'Administration du Personnel de l'Etat, à la Cour des Comptes, à l'administration communale concernée et à l'inspecteur du ressort pour information et exécution.

Luxembourg, le 28 septembre 2007

La Ministre de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle,



 Service : **Secrétariat**  
**ESCH** Esch/Alzette, le  
16 OCT. 2007